

Ecrit par le 11 juillet 2026

M. COURTIL Léonce



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de

procédure civile

Loi n°2016-1547

du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 novembre 2020,

Monsieur Léonce Rémy COURTIL, en son vivant retraité, demeurant à MORIERES LES AVIGNON (84310) 412 avenue du Président Léon Blum. Né à CHATEAUNEUF-DU-PAPE (84230), le 7 janvier 1929. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE) le 3 juin 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier JULIEN, Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 19 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Olivier JULIEN, notaire à AVIGNON 15 rue A. de Pontmartin, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

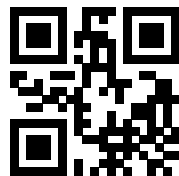
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Ecrit par le 11 juillet 2026

3951665

Publié le 28/07/2021

M. AUBERT Gérard



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juin 2020, **Monsieur Gérard Jean-Claude Michel AUBERT**, en son vivant Retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 44 Bis avenue Moulin Notre Dame Résidence Notre Dame.

Né à MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT (13001), le 15 mars 1949. Divorcé, non remarié, de Madame Huguette SEILER aux termes d'une convention sous signature privée contresignée par avocats en date du 16 décembre 2019, déposée au rang des minutes de Maître Jean-François HUMBERT, notaire à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018), le 26 décembre 2019. Non lié par un pacte civil de solidarité. De

Écrit par le 11 juillet 2026

nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 27 février 2021.

A consenti un legs universel.

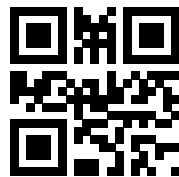
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand ISNARD, Notaire à CAUMONT-SUR-DURANCE (84510) 109 Rte de Gadagne, le 23 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me ISNARD, notaire à CAUMONT SUR DURANCE (84510) 109 Rte de Gadagne, référence CRPCEN : 84013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3951662

Publié le 28/07/2021

M. Bernard Emile PETIT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 11 juillet 2026

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 4 décembre 2017, **Monsieur Bernard Emile PETIT**, en son vivant religieux, demeurant à LAURIS (84360) 19 B rue du Binou. Né à Lyon 1er arrondissement (69001), le 25 avril 1936. Décédé à LAURIS (84360)(France), le 2 mai 2021.

A consenti un legs universel.

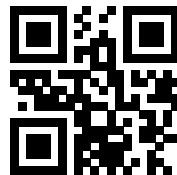
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent BALNY notaire à PARIS (7ème) 20 avenue Rapp, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3951637

Publié le 23/07/2021

M. Guy Henri BRUN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 11 juillet 2026

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 31 janvier 2018, **Mr Guy Henri BRUN**, en son vivant retraité, demeurant à CAMARET SUR AIGUES (84850) Le Plan de Dieu, Né à ORANGE (84100), le 9 juin 1936, Célibataire, de nationalité française, Décédé à AVIGNON (84000) le 12 juin 2021, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 09 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

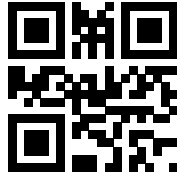
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84150), référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS (84200) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession
3951623

Publié le 22/07/2021

Mme DULHOM Josette Lucienne

Ecrit par le 11 juillet 2026




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

 **SCP Stéphanie JEANJEAN
BOUDON, Henri PASSEBOIS
Olivier JEANJEAN
Notaires Associés
Carpentras**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du
28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 10 avril 2008, **Madame Josette Lucienne DULHOM**, en son vivant retraitée, demeurant à CARPENTRAS (84200) 41 place du Foudre Hameau les Vignes. Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 16 mai 1925. Veuve de Monsieur André Léon PEDRAITA et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à CARPENTRAS (84200) (FRANCE), le 22 avril 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Henri PASSEBOIS, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 13 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

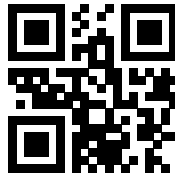
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Henri PASSEBOIS, notaire à CARPENTRAS (84200) 100 avenue

Ecrit par le 11 juillet 2026

Wilson, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3951625

Publié le 22/07/2021

Mme EVRARD Hélène



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

 **MAITRE Evelyne BEAUME,**

NOTAIRE

OFFICE NOTARIAL DES DENTELLES

84190 BEAUMES DE VENISE

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 14/02/2018, **Madame Hélène Denise EVRARD veuve de Monsieur Albert Marius JEAN**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000), 5 route de Montfavet - Enclos St Jean, née à AIX-LES-BAINS (73100), le 04/09/1923, décédée à AVIGNON (84000) le

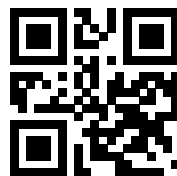
Écrit par le 11 juillet 2026

31/12/2020, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Evelyne BEAUME suivant procès-verbal du 13/07/2021 dont la copie authentique a été adressée au greffe du TGI d'AVIGNON le 15/07/2021. L'acte de notoriété qui constate les conditions de la saisine du légataire a été dressé par Me Evelyne BEAUME le 13/07/2021. Les oppositions pourront être formées auprès de Me BEAUME 382 route de St Véran 84190 BEAUMES DE VENISE, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis. Me Evelyne BEAUME
3951606

Publié le 21/07/2021

M. Raphaël Grégoire THIERRY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 février 2021, **Monsieur Raphaël Grégoire THIERRY**, en son vivant Plasticien peintre illustrateur, demeurant à PARIS 9ÈME ARRONDISSEMENT (75009) 4, rue de

Ecrit par le 11 juillet 2026

Trévisse. Né à TUNIS, (TUNISIE) le 4 avril 1972. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à AVIGNON (84000), le 14 juin 2021.

A consenti un legs universel.

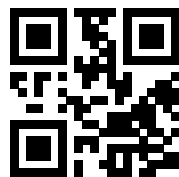
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathalie DOYON, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Office notarial Nathalie DOYON et Ludivine BEDOUIN » titulaire d'un office notarial à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 8 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Existence d'un legs universel. Le légataire remplit les conditions de saisine compte tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritiers réservataires

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie DOYON, notaire à CADEROUSSE, référence CRPCEN : 84051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession 3951519

Publié le 12/07/2021

Mme JULIEN Marguerite



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 11 juillet 2026

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547du
28 novembre 2016**

Par testament olographe du 31 janvier 2009, **Mme Marguerite Marie Andrée Louise Colette JULIEN**, en son vivant sans profession, demeurant à ORANGE (84100) avenue Général de Gaulle Résidence le Montmirail bat A, Née à BOURG-DE-PEAGE (26300), le 6 octobre 1931, veuve de Mr Jean MICOLET, décédée à ORANGE (84100) le 16 mai 2021, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 04 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

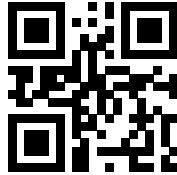
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84150), référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS (84200) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3951445

Publié le 02/07/2021

Mlle BARTHELEMY

Ecrit par le 11 juillet 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

- DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code

de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 mai 2011, Mademoiselle Janine Françoise Juliette **BARTHELEMY**, en son vivant Sans profession, demeurant à CABRIERES D'AVIGNON (84220) 65 chemin des Dumaines. Née à TARASCON (13150), le 29 juillet 1944. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à CABRIERES D'AVIGNON (84220) (FRANCE) le 16 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 24 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LERSY, notaire à GORDES 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

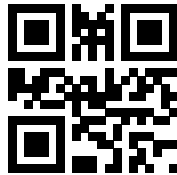
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3951414

Publié le 29/06/2021

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme GIRARD Alica Léoncie



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

 **Etude de Maîtres Karine TASSY-KELCHER
et Sébastien NARDINI,
notaires associés à LAGNES (Vaucluse),
110 Lotissement les Oliviers**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16/11/2015,

Madame Alice Léoncie GIRARD, en son vivant retraitée, demeurant à l'ISLE SUR LA SORGUE (84800)
317 route de Saumane.

Née à BONNIEUX (84480), le 14 juin 1934.

Célibataire.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Écrit par le 11 juillet 2026

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) (France), le 1er mars 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés » titulaire d'un office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissements les Oliviers, le 14 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800), 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3951343

Publié le 18/06/2021

Mme SOLEILHAC Léa Victoria



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 11 juillet 2026

SCP Stéphanie JEANJEAN
BOUDON, Henri PASSEBOIS
Olivier JEANJEAN
Notaires Associés
Carpentras

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547du
28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 11 septembre 1981,
Madame Léa Victoria SOLEILHAC, en son vivant retraitée, demeurant à CARPENTRAS (84200) 168 avenue Wilson Immeuble Wilson. Née à USCLADES-ET-RIEUTORD (07510), le 27 novembre 1924. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) (FRANCE), le 23 mars 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 1er juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS (84200), référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3951187

Publié le 04/06/2021

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme VAUCLARE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

**Article 1378-1 Code de
procédure civile**

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 juillet 2010,

Madame Alberte VAUCLARE, en son vivant retraitée , demeurant à AVIGNON (84000) 21 avenue de la Trillade .

Née à ORANGE (84100), le 25 juin 1926.

Célibataire.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 12 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clio PEYRONNET , Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 20 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Clio PEYRONNET, notaire à AVIGNON (84000) 15, rue Armand de Pontmartin, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Ecrit par le 11 juillet 2026

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3951141

Publié le 28/05/2021